COLLECTAGE (1)

La coiffe proprement dite est composée d'un fond et de deux ailes.
Les **matières utilisées** pour la réalisation de ces coiffes et bonnets **sont nombreuses** : tulle, réseau mécanique, filet noué manuellement… et les **techniques de broderie variées** : broderie plumetis, points variés en filet d'art.

Tous les éléments de cette page proviennent de la collection de Michel Rocher de Quelneuc (56).

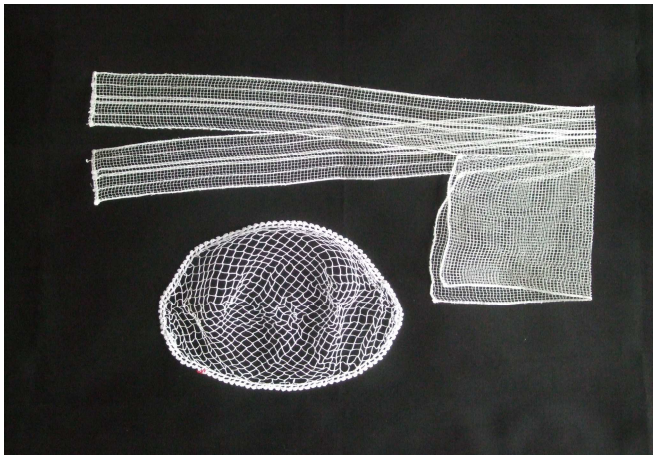

Coiffe et bonnet, de deuil du pays de Questembert.
Largeur des ailes : 4 cm.
Longueur : 76 cm.

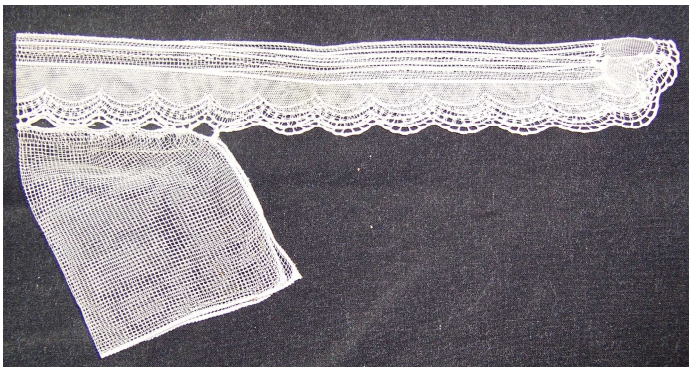

La coiffe de Molac, ci-contre, serait supposée être de la dernière mode. Les ailes sont plus courtes que celles des coiffes présentées plus loin.
Les ailes mesurent 66 cm de long sur **4,5 cm de large** et sont formées d'une bande de tulle carré renforcée au centre par un passage de fil de coton. Sur cette bande de tulle se raccroche, sur trois côtés, une dentelle de tulle hexagonale.
Le **fond, en tulle carré**, fait **20,5 cm de large sur 12,5 cm de haut**. Le décrochement ici est de 8 cm. Plus légèrement arrondi que le précédent, il est rattaché à la visagière sur 21 cm.

La seconde coiffe, qui semble être en mousseline de coton, provient de Peaule. La **visagière** d'une **longueur totale de 88 cm** a une **largeur de 11 cm** sur toute sa longueur. **Le fond,** d'une forme arrondie et d'une **largeur de 21cm,** a une **hauteur de 16 cm**. Il comporte un pli de 2 cm. Le décrochement du bas du fond est de 5,5 cm. Ce fond, légèrement froncé, se rattache aux ailes par une pièce supplémentaire de tissu identique à la coiffe, sur une longueur de 26 cm. Cette coiffe authentique et ancienne s'accorderait bien avec le **bonnet en tulle qui comporte visagière et fond avec mentonnières et lacets dans une coulisse**. Ce bonnet serait antérieur aux années 1920 puisque c'est vers cette période que ces derniers éléments ont été abandonnés, le bonnet diminuant beaucoup de volume par la suite. Il est en tulle brodé mécanique.

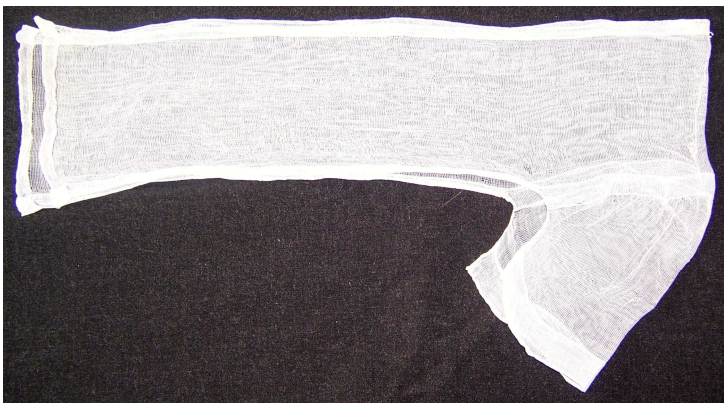

Photos de Michel Rocher